

# Anafé

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers

## Réflexe d'inhumanité : la France renvoie des Ivoiriens vers leurs tortionnaires

1<sup>er</sup> février 2011

L'Anafé demande aux autorités françaises de se conformer aux [recommandations du HCR](#) et de suspendre tous renvois de ressortissants ivoiriens vers leur pays.

Vendredi 28 janvier, la police aux frontières d'Orly a refoulé un Ivoirien arrivé six jours plus tôt en France, il ne sera resté en zone d'attente que le temps de voir sa demande d'asile rejetée.

Samedi 29 janvier, un demandeur d'asile déchu de sa nationalité ivoirienne après avoir fui son pays d'origine et avoir trouvé refuge au Burkina Faso, a été refoulé vers Abidjan après onze jours passés en zone d'attente de Roissy.

Ce mardi 1<sup>er</sup> février, le tribunal administratif de Paris examinera le recours d'une Ivoirienne menacée du même sort, actuellement en zone d'attente d'Orly.

Tout cela alors que

- le HCR demande aux gouvernements de « *suspendre tous les retours forcés vers la Côte d'Ivoire dans l'attente d'une amélioration de la situation en matière de sécurité et de respect des droits humains* »<sup>1</sup>,
- des pays comme la Guinée et le Libéria ont officiellement déclaré qu'ils octroieront automatiquement le statut de réfugiés aux Ivoiriens,
- plusieurs pays européens ont cessé les expulsions, y compris de demandeurs d'asile déboutés,
- le ministère français des Affaires étrangères invite les ressortissants français à différer leur voyage en Côte d'Ivoire et à ceux qui y sont à quitter provisoirement le pays dans l'attente d'une normalisation de la situation,

Le ministre de l'Intérieur semble être le seul à ne pas savoir que la situation est extrêmement tendue en Côte d'Ivoire où, depuis les élections du 28 novembre, de nombreux actes de violence, des enlèvements, des disparitions, et des exécutions extrajudiciaires ont été signalés, provoquant un climat d'insécurité qui a déjà fait fuir des dizaines de milliers de personnes.

Est-ce au nom du principe de non-ingérence ou par réflexe d'inhumanité que la France renvoie des victimes à leurs tortionnaires ?

---

<sup>1</sup> « Le HCR demande de suspendre les expulsions vers la Côte d'Ivoire », 21 janvier 2011, <http://www.unhcr.fr/4d3997ecc.html>